

**TOUR-MAGNE A NIMES EN 1842 (1)**

---

Cette tour, qui fait partie de l'antique enceinte de Nimes, est située sur la colline la plus élevée de la ville ; elle domine tout le pays à une grande distance. La position de cet édifice, dont le sommet est à 140 mètres au-dessus du niveau de la mer, ses dimensions colossales, lui ont valu probablement le nom qu'il porte aujourd'hui, nom dont l'étymologie, *turris-magna*, ne saurait être douteuse.

Dans l'état actuel, cette tour a une élévation de 28 mètres au-dessus du rocher sur lequel elle est fondée. Elle se compose de plusieurs étages superposés, en retraite les uns sur les autres. Les pierres de taille n'ont été employées dans sa construction que pour les corniches ; les chapiteaux, les bases et les plinthes, tout le reste est en moëllons d'appareil liés par une légère couche

(1) Elle est à 2 degrés, 0 minute, 45 secondes de longitude.

de ciment fort dur, genre de construction tout différent de celui qu'on remarque dans les autres monuments romains de Nîmes.

Les divers ouvrages de la tour présentaient tous, dans leur plan, un octogone régulier ; mais des constructions postérieures, formant ici des niches, là des arcades ont, par leur application contre l'édifice primitif, donné à sa base une irrégularité qu'elle n'avait pas dans le principe. On verra tout à l'heure ce qui peut avoir motivé cette espèce de superfétation.

L'étage inférieur, qui a 12 mètres d'élévation, peut être considéré comme le soubassement de l'édifice ; il n'avait pour ornements que trois retraites à deux mètres du sol.

Au-dessus de ce premier massif, s'élève une espèce de stylobate, en retraite de deux mètres sur le premier ; sa hauteur, de 6<sup>m</sup>,70, est coupée sur le milieu par un simple cordon de pierres de taille peu en saillie ; c'est à la base de ce stylobate, c'est-à-dire à 12 mètres du sol, que commençait un escalier pratiqué dans le massif de la tour et par lequel on arrivait jusqu'au faite, par diverses révolutions et paliers, dont on voit les arrachements dans la longue ouverture rectangulaire, servant de cage à cet escalier sur la face occidentale de la tour (1).

Hâtons-nous de dire que la disposition de cette

(1) Ménard, vol. VII, p. 96, croit que cet escalier avait 22 rampes de six marches.

partie du monument, se trouve aujourd'hui dénaturée par l'établissement d'un mur élevé sur toute la hauteur de cette cage, à l'occasion d'un nouvel escalier construit en 1845. Il est d'autant plus important de signaler ici cette innovation, que l'architecte a cherché à imiter, non-seulement l'appareil antique, mais aussi la couleur des vieux murs, circonstance qui, dans l'avenir, contribuera bien souvent à faire considérer comme appartenant à la vieille tour des constructions qui en dénaturent le caractère.

Au-dessus de ce stylobate, s'élève un second étage, en retraite de vingt centimètres; sa hauteur est de 6<sup>m</sup>,80. Chacune de ses huit faces est décorée de quatre pilastres doriques, en saillie de dix centimètres sur le nu du mur; les pilastres, placés aux angles, profilent par moitié sur deux faces contiguës; l'entablement qui les couronne est des plus simples; sa frise ne se compose que de moëllons d'appareil régulièrement disposés.

Un socle en pierre de taille de 1<sup>m</sup>,50 d'élévation, décoré d'une petite corniche, forme, au-dessus, le soubassement d'un troisième étage qu'ornaient des colonnes engagées du tiers de leur diamètre, correspondant aux pilastres placés au-dessous. Il n'existe de ce second ordre, que deux bases de colonnes encore en place sur une des faces occidentales; la dimension de ces bases a fait juger que cet étage avait une hauteur de 6<sup>m</sup>,50.

On n'a aucune donnée sur la disposition du faite de cet édifice. Ménard pense qu'il se termi-

nait en plate-forme; Gautier admet une coupole dans le genre de celle qui couvre le mausolée de Saint-Remy.

L'escalier, ménagé dans le massif de la tour, était situé derrière la face ouest de l'octogone et aboutissait à l'extrémité de l'édifice, sur celle qui lui est contiguë au sud-ouest; les six autres faces avaient derrière elles, à un mètre de leur parement extérieur, un vide demi-cylindrique de 5<sup>m</sup>, 10 de diamètre qui, partant de la partie supérieure du stylobâte, s'élevait jusqu'à l'extrémité de la tour. Deux autres vides, absolument semblables séparés l'un de l'autre, sur leur diamètre, par un mur d'un mètre d'épaisseur, étaient situés derrière l'escalier, à peu près au milieu du massif.

Ces huit vides, ainsi disposés, formaient des espèces de puits sans issues (*ustrinæ*), ouverts seulement à leur partie supérieure; les murs cependant avaient été parementés avec beaucoup de soin à l'intérieur.

Dans l'origine, le monument formait, au rez-de-chaussée, un octogone régulier, comme aux étages supérieurs; jusqu'à la naissance des vides demi-cylindriques, l'édifice était entièrement massif, en ce sens que le milieu avait été rempli de remblais au fur et à mesure que l'on construisait cette partie du monument; il résultait de là, que les murs étaient parementés seulement à l'extérieur, tandis que, du côté opposé, qui ne devait jamais être visible, ces murs affectaient une forme quelconque, tout à fait irrégulière, déterminée

par les remblais sur lesquels ils venaient s'amortir.

Celui qui voudra examiner attentivement cette tour, se convaincra bientôt que l'irrégularité du plan, que forme aujourd'hui sa base, n'est que le résultat d'une construction appliquée contre un édifice préexistant. Le temps, en détruisant une partie de ces constructions, a mis à découvert l'antique soubassement de la vieille tour, sa forme octogonale régulière, ses faces parfaitement parementées et les trois retraites qui formaient la seule décoration de sa base.

Ces applications, évidemment postérieures à l'édifice primitif, n'ont aucune adhérence avec lui; elles ont été seulement juxta-posées contre ses anciennes faces sans en dénaturer la forme, ni en détruire le parement. Les constructions nouvelles faisaient partie des remparts romains du côté du nord, et venaient former au midi de la tour, une rampe brisée, destinée à conduire avec facilité les machines de guerre au-dessus des murailles.

Cette rampe avait une largeur de 3<sup>m</sup>,50 et, pour en adoucir la pente, l'architecte lui avait donné une longueur de près de 80 mètres, non point sur une ligne droite, ce qui aurait produit un mauvais effet, mais en établissant son inclinaison sur les lignes brisées d'un polygone, qui avait trois de ses côtés appliqués contre les murs de la tour, et deux entièrement isolés, formant angle droit sur la face méridionale.

A son point de départ, la rampe était établie

sur un massif, les autres côtés reposaient sur des arcades en forme de niches, qui avaient le double résultat de servir de décoration et d'alléger la bâtisse; la hauteur de ces arcades allait en croissant, à mesure que la pente s'élevait; elles étaient au nombre de sept.

On voit encore derrière la rampe qui en avait quatre, les arrachements d'une montée plus étroite tracée en lacet sur la face sud est de la tour, destinée à conduire au-dessus du rempart de ce côté.

Il est donc bien évident que cet énorme socle, dont nous venons de faire remarquer la régularité, le fini et l'ornementation, n'avait pas été fait dans le principe pour être caché sous les murailles qui la recouvrent encore en partie. La forme de cette tour, sa situation au sommet d'un angle rentrant du rempart, sa juxta-position avec lui, sont autant de preuves que ce monument était étranger au système de défense de la ville; qu'il existait déjà lorsque les remparts ont été appliqués contre les parements de sa base, et que sa destination première ne devait avoir aucun rapport avec les fortifications de la ville dont on a cru longtemps qu'elle faisait partie.

Or, d'après l'inscription de notre porte romaine, les remparts dont elle faisait partie ont été construits pendant la huitième année de la puissance tribunitienne d'Auguste, c'est-à-dire seize ans avant Jésus-Christ. Ne résulterait-il pas de là que la Tour-Magne est un monument antérieur à la colo-

nisation romaine? Le savant Astruc, qui ignorait l'existence de cette inscription, en avait sans doute pressenti les conséquences, lorsqu'il disait :

« La construction de la Tour-Magne ne paraît  
 » point être romaine; elle a plus de rapport avec  
 » la construction grecque, à en juger par la des-  
 » cription que fait Vitruve de la manière de bâtir  
 » des Romains et des Grecs. De là vient aussi que  
 » tous les auteurs qui ont parlé de ce monument  
 » l'ont regardé comme un ouvrage fait par les Gau-  
 » lois, sous la direction des Grecs établis à Mar-  
 » seille (1). Mais, ajoute-t-il, quand cette date pa-  
 » raitrait douteuse, il est certain que les Romains  
 » ne l'ont pas bâti (2). »

Plusieurs autres savants ont aussi fait remarquer que la forme octogonale était propre aux bâtiments gaulois. Le P. Montfaucon la retrouve dans huit temples et quatorze tours qu'il indique comme constructions gauloises: « *Le phare de Boulogne-sur-Mer* dit cet auteur, *bâti par Caligula, était aussi octogone. Cet empereur suivit en cela le goût de la nation gauloise. La même figure s'observe dans la Tour-Magne de Nîmes* (3). Jean-Baptiste Albert prétend que les Phocéens étaient dans l'usage de donner à leurs tours une forme pyramidale. Notre vieil historien Rulman dit, en parlant de l'enceinte

(1) *Agros Volcarum Arecomitorum publice si concessit* (de bello Gall, 485, César en parlant de Pompée).

(2) Mémoire pour servir à l'Histoire du Languedoc, p. 441. Astruc.

(3) 4<sup>e</sup> volume du *Supplément de l'Antiquité expliquée*.

de Nîmes : *Les tours sont toutes vides en dedans, sauf la Tour-Magne qui n'a pas été bâtie en même temps et qui est massive* (1).

#### HISTORIQUE DE CE MONUMENT

On a fait tour à tour de cet édifice un *aerarium*, un phare, une tour de signaux, un temple, etc., etc; nous ne discuterons pas ces divers systèmes, victorieusement réfutés par MM. Grangent et Durand (2).

La forme pyramidale généralement affectée aux monuments funéraires a fait penser à quelques auteurs que la Tour-Magne pourrait bien être un mausolée.

Cette dernière conjecture nous paraissant la plus probable, nous en avons fait l'objet d'une notice particulière publiée par l'Académie du Gard (3).

L'importance de cet édifice doit faire supposer toutefois qu'il n'a pas été élevé à un simple individu, mais plutôt à une race royale du pays, auquel cas le centre du tombeau aurait été occupé par le chef, et les huit vides profonds, ouverts seulement à leur partie supérieure, destinés aux divers membres de sa famille (4).

(1) Manuscrit, n° 13,835 à la Bibliothèque de Nîmes.

(2) *Antiquités du Midi de la France*.

(3) Années 1833 et 1834. — Maffei, *Gall. Ant.*, page 154, pense également que c'était un mausolée.

(4) En creusant les fondations de l'escalier moderne, en 1843, on découvrit, au centre même de l'édifice, un trou carré de deux

Ce mausolée serait alors dans la catégorie de ceux qu'on appelait *septizonium*, édifices de forme pyramidale, composés de sept étages, en retraite les uns sur les autres, comme celui que l'empereur Sévère fit construire pour lui au pied du mont Palatin, et qui était également destiné à recevoir les restes des autres membres de sa famille. Spartien remarque que le corps du malheureux Geta y fut porté (1).

On sait que, 77 ans avant l'ère chrétienne, les Volces Arécomiques prirent une part très-active au soulèvement de la province, ce dont Pompée les châtia cruellement, en accordant aux Massaliotes, sinon la totalité, au moins la plus grande partie de leur territoire (2) ; ne serait-il pas possible alors que notre monument funéraire eût été élevé par les habitants du pays, à la mémoire des guerriers, tant vaincus que vainqueurs, qui avaient perdu la vie dans cette circonstance ? (3).

mètres de côté sur autant de profondeur, creusé dans le roc, renfermant une terre grasse et blanchâtre, composée de phosphate de chaux, de sable et de substance animale.

(1) *Illatus est majorum sepulcro, hoc est Severi, quod est via Appia, ad portam, specie septizonii exstructum, quod sibi ille vivus ornavit* (Spartien).

(2) César ; *de bello gall.*, p. 185, en parlant de Pompée.

(3) Sur le chemin qui mène d'Argos à Epidame, on voit, à droite, un édifice qui s'élève en forme pyramidale. On dit qu'il se donna autrefois un combat en ce lieu-là, entre Prætus et Ariscus et que, ni l'un ni l'autre, n'ayant remporté la victoire, on négocia la paix entre eux, parce qu'il était d'un commun intérêt de demeurer toujours unis, et comme l'affaire s'était passée entre concitoyens, ceux qui périrent de part et d'autre eurent cette sépulture commune. (Pausanias, VI, p. 209).

« Dans un cimetière près de Lyon, dit M. Com-  
marmont, nous avons vu un charnier antique  
semblable à un puits, de deux mètres de dia-  
mètre, en bonne maçonnerie très-régulière,  
comblé par une masse d'ossements calcinés, qui  
avaient été délaissés lors de l'incinération des  
corps (1). »

Il se pourrait également que les huit tours demi-circulaires, ménagées dans le massif de la Tour-Magne, qui n'avaient d'ouverture qu'à leur extrémité supérieure, eussent été destinées à servir d'*ossuarium* commun aux anciens habitants de Nîmes.

Jusque vers la fin du second siècle, époque où l'incinération tomba en désuétude, le corps du défunt était brûlé sur un bûcher; les parties osseuses étaient calcinées; on les brisait pour qu'elles pussent entrer dans l'ossuaire (2), où l'on plaçait généralement quelques fragments de crâne et d'autres portions de la charpente osseuse; le reste était recueilli et placé dans un charnier commun destiné à cet usage.

(1) *Musée lapidaire de Lyon*, p. 56 et 280.

(2) Ces ossuaires, ou urnes cinéraires, étaient faits de toute espèce de matières, pierres, argiles, jusqu'aux matières les plus précieuses. Les formes et les dimensions variaient également. Le plus grand nombre fut fait avec simplicité. Parmi quelques-uns, le luxe les enrichit d'ornements, de sculptures et d'inscriptions. Mais lorsqu'on veut examiner le poids et le volume d'un squelette d'une stature commune, et le peu de déchet que subit cette masse, composée en grande partie de chaux phosphatée et carbonatée, on est convaincu que les ossuaires remplis ne contenaient qu'à peine un quinzième ou un vingtième de la masse calcinée (*Commarmont, Musée lapidaire de Lyon*, p. 56.)

Si, comme nous l'avons dit, le plan incliné qui conduisait jusqu'au premier étage de cet édifice, doit être considéré comme une construction postérieure à celle de la Tour, on doit se demander comment, dans le principe, on arrivait à l'escalier que nous avons vu ne commencer qu'au niveau du stylobate, c'est-à-dire à 12 mètres du sol ?

. Nous expliquons cette circonstance par le respect que les anciens portaient aux choses sacrées (1).

A l'occasion d'une cérémonie funèbre, on dressait des échafaudages contre la partie inférieure du mausolée pour atteindre l'entrée de l'escalier. On élevait les ossements jusqu'au faite de l'édifice, pour les placer dans les puits demi-cylindriques, dont la seule ouverture se trouvait à l'extrémité. La cérémonie terminée, on fermait religieusement l'entrée de ces puits; on enlevait ensuite les échafaudages, et le monument se trouvait ainsi à l'abri de toute profanation (2).

Que de révolutions sont venues compromettre l'existence de cette vieille tour, en inscrivant, à leur manière, sur ses murs, une page historique, qui porte encore, après vingt siècles, le caractère des peuples qui l'ont tracée !

Mausolée chez les Gaulois superstitieux, les Ro-

(1) Voyez les *Cérémonies des Gaulois*, L. V, pages 214, 226, 229, 293, 294, 345. (*De la Religion des Gaulois*, par D.-F. Martin).

(2) L'entrée des tombeaux que renfermait la grande pyramide d'Égypte est à 15 mètres du sol actuel.

ains ne virent dans la grande hauteur de cet édifice qu'une position favorable à la sûreté de leur nouvelle colonie ; et, tout en respectant le monument, il devint pour eux un point d'observation propre à tenir en éveil les armées romaines sur un soulèvement imprévu des peuples voisins, avides de secouer leur joug. Ce fut là le motif et l'époque des constructions qui donnèrent à la base de cet édifice l'irrégularité qu'on y remarque aujourd'hui.

Au commencement du V<sup>e</sup> siècle, la destruction vint, pour la première fois, imprimer sa main de fer sur cette masse, qui semblait construite pour l'éternité. Les barbares, après avoir ravagé les provinces intérieures de la France, fondirent sur le Languedoc, détruisant tous les monuments romains qui portaient les signes de l'empire (1), n'abandonnant ceux qu'ils n'avaient pas le pouvoir de renverser qu'après les avoir stygmatisés à leur manière. Ce fut ainsi que notre langue s'enrichit du mot *vandalisme*, aux dépens de nos richesses monumentales.

Zama, gouverneur de l'Espagne, sous le calife Omar II, chassa les Visigoths de toute la Septimanie et s'empara de Nîmes l'année 720. Maîtres du pays, les Sarrasins (2) profitant de cette posi-

(1) Tous ceux qui portaient des aigles dans leurs décorations ont été entièrement détruits et les aigles décapitées, comme celles que l'on voit sur une frise au Musée de Nîmes.

(2) *Histoire générale du Languedoc*, t. I, p. 290 et 687.

tion pour la défense de la ville, ajoutèrent à la Tour-Magne quelques constructions qui la rendirent propre à cet usage.

L'occupation momentanée de Charles-Martel fut encore une époque fatale aux monuments de Nîmes. Pour punir ses habitants d'avoir fourni des secours aux Sarrasins qu'il venait de chasser, ce prince fit détruire, l'an 757, les fortifications de leur ville et, à ce titre, la Tour-Magne et l'Amphithéâtre éprouvèrent les terribles effets de ce vandalisme indigène.

L'an 1185, lorsque Nîmes passa dans le domaine de Raymond V, comte de Toulouse, la Tour-Magne fut transformée en forteresse, pour laquelle même les princes faisaient des traités.

Jusque-là toutes ces secousses n'avaient porté que sur la partie extérieure de cet édifice, dont *la masse indestructible semblait, comme celle des pyramides, devoir aussi fatiguer le temps*; mais l'avidité d'un seul homme vint détruire, en un jour, ce qu'avaient respecté les siècles et les barbares.

François Traucat, jardinier de Nîmes, auquel la France est redevable de l'introduction du mûrier, obtint d'Henri IV, le 22 mai 1601, l'autorisation de fouiller la Tour-Magne pour y chercher des trésors que, d'après une tradition populaire, on présumait y être cachés. Le prudent monarque stipula, dans son autorisation, cette réserve, que les deux tiers des richesses qu'on

trouverait dans ce monument seraient sa propriété (1).

Des dégradations considérables à la Tour et la ruine de Traucat, furent le résultat de cette folle entreprise. C'est à elle que nous devons cette énorme excavation, si bizarre dans son plan comme dans son élévation. Ce vide aurait infailliblement provoqué, tôt ou tard, la chute de l'édifice si M. le ministre de l'Intérieur ne se fût hâté d'adopter les projets de soutènement que je lui proposais, par ma lettre du 10 juillet 1841, en ma qualité d'inspecteur des monuments historiques du département du Gard.

Pour compléter l'histoire de notre tour, nous ajouterons que notre siècle, à idées positives, a aussi ajouté sa page sur ses vieux murs, en faisant de ce squelette décharné le piédestal d'un télégraphe.

Aujourd'hui le télégraphe a disparu, le vide menaçant provoqué par Traucat est occupé en partie par une énorme colonne de neuf mètres de circonférence sur seize d'élévation ; un escalier à vis, ménagé sur le pourtour extérieur de la colonne, permet d'arriver sans danger au faite de l'édifice, d'où l'on peut jouir d'un magnifique point de vue qui a pour horizon la mer, les Alpes et la Lozère.

Ce dernier ouvrage a été exécuté en 1843 sur les plans sagement combinés de M. Questel, ar-

(2) Ménard, vol. V, p. 317.

chitecte du château de Versailles ; et cette admirable construction moderne a éternisé le plus ancien monument de notre antique cité ; malheureusement des restaurations peu nécessaires ont été opérées en 1860 et 1861, au détriment de l'aspect si pittoresque de cette respectable ruine.

